COMMISSION FEDERALE DES ORGANISATIONS

Réunion du 17 mars 2025

(Réunion télématique)

SAISON 2024/2025

Présents :

M. Arnauld PRIGENT (Président de la CFDO),

M. Vincent VAURETTE, Mme Chrystèle SIBILLA, Delphine VIALA (secrétaire de séance)

Excusés :

Christelle BELARBI

Christine MOURADIAN

Date de publication : 05/05/2025

Ordre du jour

1. **Présentation des membres**
2. **Echanges sur les rôles et missions de la commission en lien avec la CFS**
3. **Feuille de route pour l'Olympiade**
4. **Répartition des interlocuteurs pour les finales de la coupe de France**
5. **Travail sur une grille d'évaluation au regard des cahier des charges**
6. **Travail sur des conventions d'organisation (document ci-joint proposé par Delphine)**
7. **Mise à jour du qui fait quoi Fédéral (ancien tableau ci-joint)**

POINT 1 : Présentation des membres

Les membres présents se présentent.

Après ce tour de table, il ressort très vite le besoin d'augmenter le nombre de membres de la commission afin de pouvoir à l'avenir couvrir toutes les manifestations.

Les membres actuels sont en majorité des Franciliens, notre souhait est d'intégrer en priorité des provinciaux.

POINT 2 : Echanges sur les rôles et missions de la commission en lien avec la CFS

Suite au CA Fédéral du 1er mars 2025, les missions attribuées à la CFDO sont les suivantes :

Par délégation des instances dirigeantes, la Commission Fédérale des Organisations (ci-après CFDO) participe à la réflexion, menée par la CFS, des cahiers des charges des compétitions sportives suivantes, organisées sous l'égide de la FFvolley :

- *Championnats de France,*
- *Coupes de France,*
- *autres manifestations nationales de pratique du volley.*

La CFDO peut veiller à la bonne application de ces cahiers des charges – le cas échéant, une évaluation de l'organisation devra être effectuée - et accompagner en outre les organisateurs de ces mêmes compétitions afin de rationaliser et optimiser les moyens mis en œuvre, dans le cadre de la politique menée par la FFvolley..

Pour mener à bien ses missions, la CFDO devra travailler en étroite collaboration avec la CFS. Cela devrait se faire naturellement, le Président de la CFDO étant également membre de la CFS.

POINT 3 : Feuille de route pour l'Olympiade

Pour cette année, la CFDO couvrira autant que faire ce peut les finales de coupe de France.

Il est nécessaire d'intégrer de nouveaux membres afin d'étoffer la commission.

La CFDO devra travailler en étroite collaboration avec la CFS sur les cahiers des charges.

Elle devra également établir une grille de d'évaluation des dossiers afin de faciliter la CRS pour l'attribution des finales sur des critères objectifs. Cela permettra également d'expliquer aux clubs non retenus les axes d'amélioration de leur dossier.

Chaque membre sera désigné comme interlocuteur fédéral auprès des clubs dès l'attribution des finales. Il sera au service des clubs afin de les aider sur l'organisation et sera le relais fédéral pour toutes questions.

Dans ce cadre, la CFDO devra désigner des membres qui suivront sur place le bon déroulement de l'organisation. Il sera fait un retour d'expérience ensuite aux clubs organisateurs. Pour cela, une grille de notation servira de trame. Il n'est bien entendu pas question de juger l'organisation mais de mettre en avant ce qui a bien fonctionné et ce qui a moins bien fonctionné, avec en plus éventuellement des bonnes idées à intégrer pour les prochaines années.

Enfin, un webinaire sera éventuellement organisé au moment de l'appel à candidature pour aider les clubs dans leur structuration de dossier de candidature.

POINT N°4 : Répartition des interlocuteurs pour les finales de la coupe de France

Un interlocuteur pour chaque organisateur est désigné au sein de la CFDO. Malheureusement, devant le peu de temps entre la mise en place de la CFDO et le faible Un mail va être envoyé à chaque organisateur et chaque membre désigné prendra contact directement avec celui-ci.

Détail des interlocuteurs :

Date	Compétitions	Lieu	Interlocuteur CFDO	Contact	Portable	Mail
Du 13 au 15 juin	CDF M11F	Occitanie				-
Du 13 au 15 juin	CDF M11M	Occitanie				-
Du 2 au 4 mai	CDF M13F	Saint Jean de Braye (CVL)	Christelle BELARBI	BERNELAS Céline	06.51.30.53.41	cof@smoc-volley.com
Du 2 au 4 mai	CDF M13M	Vannes (BRE)	Chrystèle SIBILLA	MATHEVET Jean Michel	07.81.56.55.67	contact@vv56.fr
Du 23 au 25 mai	CDF M15F	Bordeaux (NAQ)	Arnauld PRIGENT	TROUILLET Benjamin / VANDEBEULQUE Sarah	06.40.16.08.34 / 06.43.22.52.17	jsavolleybordeaux@gmail.com
Du 23 au 25 mai	CDF M15M	Cannes (PAC)	Chrystèle SIBILLA	ROUER Eric	06.10.32.10.63	contact@ascannesvolley.com
Du 9 au 11 mai	CDF M18F	Montaigu (PDL)	Christelle BELARBI	BONNARD Emmanuel	06.82.74.87.67	volley.bouffere@gmail.com
Du 9 au 11 mai	CDF M18M	Marseille (PAC)	Christine MOURADIAN	MAUDENS Patrice	06.88.24.80.29	patrice.maudens@gmail.com
Du 9 au 11 mai	Challenge M18F	Amandinoise (HF)	Delphine VIALA	LANCIAUX Julien	06.12.10.64.71	julien.lanciaux@gmail.com
Du 9 au 11 mai	Challenge M18M	Chartres (CVL)	Vincent VAURETTE	GONTIER Julie	06.52.15.48.40	evenementiel@c-chartres-volley.com
Du 30 mai au 1er juin	CDF M21F	Valenciennes (HDF)	Delphine VIALA	LEGRAND Arnaud	06.07.39.50.34	paulcel@hotmail.fr
Du 30 mai au 1er juin	CDF M21M	Toulouse (OCC)	Chrystèle SIBILLA	JOLLET Dylan	06.07.58.24.67	dylan.jollet@spacerstoulouse.fr
Du 16 au 18 mai	Mini volleyades	Rouen	Delphine VIALA	LE BALC'H Pierrick	06.08.64.34.88	pierrico@gmail.com
Du 25 au 27 avril	Volleyades	Paris	Arnauld PRIGENT			

POINT N°5 : Travail sur une grille d'évaluation au regard des cahier des charges

Il est convenu que l'attribution des finales de Coupe de France doit se faire sur des critères objectifs.
L'établissement d'une grille d'évaluation objective permettra d'apporter la plus grande transparence sur les désignations et d'indiquer aux clubs non retenus ce qui peut être encore améliorer pour leurs prochains dossiers de candidature.
La CFDO devra travailler sur ce sujet dans les prochains mois, c'est une de ses priorités.

POINT N°6 : Travail sur des conventions d'organisation

Dans la même logique, sans parler à proprement parlé de convention, afin que chaque délégué de la commission puisse avoir une trame pour le suivi de l'organisation et du respect du Cahier des Charges, un document issu de celui-ci devra être établi. Il pourra servir en quelque sorte de la feuille de route sur lequel s'appuierait les clubs et le Délégué afin d'avoir une parfaite exhaustivité qualitative sur le déroulé de la compétition.
En revanche il ne s'agira pas de juger la qualité de l'accueil mais plutôt de s'en servir pour faire un REX aux clubs recevant et également piocher de bonnes idées à intégrer pour les futurs Cahier Des Charges.
La CFDO doit travailler sur ce point rapidement afin de le finaliser avant les prochaines finales.

POINT 7 : Mise à jour du « qui fait quoi » Fédéral

Afin de répondre le plus rapidement aux clubs, une mise à jour du « qui fait quoi » fédéral est nécessaire dans les meilleurs délais. Delphine VIAL se propose de le mettre à jour.
Il sera bien entendu envoyé à chaque membre de la commission.

Le Président de la CFDO
M. Arnauld PRIGENT
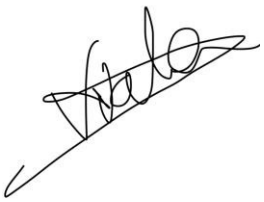
La Secrétaire de Séance
Mme Delphine VIALA